

Questions orales

M. Lalonde: Ce comité de la Chambre déclarait que «les bénéfiques élevés n'ont pas été réalisés au détriment des consommateurs et des entrepreneurs canadiens. D'après les données générales les plus cohérentes dont le comité dispose, les profits des banques canadiennes ne sont pas excessifs si on les compare au reste du monde.» Ce rapport émane d'un comité parlementaire qui était composé de députés des deux côtés de la Chambre.

Des voix: Oh, oh!

M. Lalonde: Si le député n'a aucun respect pour les travaux des comités de la Chambre, c'est mauvais signe.

* * *

LE DÉSARMEMENT**LA LIMITATION DU NOMBRE DE MISSILES NUCLÉAIRES**

M. Paul E. McRae (Thunder Bay-Atikokan): Madame le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. L'été dernier, à Genève, à l'occasion des négociations sur la FNPI, les négociateurs soviétiques et américains se sont entendus pour qu'un maximum de 75 vecteurs ou missiles soient déployés de part et d'autre.

Mlle MacDonald: C'est quoi la FNPI?

M. McRae: Il semble que l'état-major de l'Armée américaine ait accepté les termes de l'entente, mais que le gouvernement américain et par la suite le gouvernement soviétique les aient rejetés. Or, cette proposition reste une solution valable.

Le ministre doit s'entretenir demain avec M. Bush. Pourrait-il lui faire comprendre que cette solution est valable et qu'elle a bien plus de chance d'être acceptée que l'option zéro?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Madame le Président, la proposition ou les idées avancées par les deux négociateurs ont été rejetées comme le sait le député aussi bien par Washington que par Moscou. Les propositions des négociateurs des deux pays n'ont pas obtenu la faveur de leurs gouvernements respectifs. Demain, lors de nos entretiens avec le vice-président américain, nous avons l'intention d'aborder la question et de parler d'autres propositions tout aussi valables afin de sortir de l'impasse dans laquelle les négociations de Genève semblent se trouver.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES**LE MEXIQUE—L'ATTAQUE CONTRE UN TOURISTE CANADIEN**

M. W. C. Scott (Victoria-Haliburton): Madame le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. La semaine dernière, des fonctionnaires de son ministère ont rencontré les autorités policières d'Acapulco, au Mexique, pour parler de récentes attaques dont ont été victimes des touristes canadiens. J'ai demandé au ministre ce qui était sorti de cette réunion. Quelles garanties les autorités mexicaines ont-elles données quant à la protection de nos ressortissants en visite chez eux?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Madame le Président, si je me souviens bien, il s'agit d'un Canadien qui a été attaqué, à Acapulco, lorsqu'il se promenait sur la plage. De toute évidence, ce genre d'incident peut toujours se produire. Nous prenons nos responsabilités très sérieusement et nous portons ces incidents à l'attention des autorités mexicaines. Néanmoins, le maintien de l'ordre public relève des autorités locales. Nous n'intervenons auprès des Mexicains que lorsque la situation le justifie.

M. Scott (Victoria-Haliburton): Ce que le ministre a dit au sujet de l'incident qui s'est produit la semaine dernière est vrai. On peut dire de la victime que c'est un Roger Bontemps. Il s'agit d'un électeur que je connais très bien, mais je pense que trop de Canadiens sont mal reçus et même attaqués.

LA PROTECTION DES VISITEURS

M. W. C. Scott (Victoria-Haliburton): Madame le Président, vis-à-vis d'un pays avec lequel nous entretenons des relations aussi étroites, comme c'est le cas avec le Mexique, je pense que le ministère pourrait faire preuve d'un peu plus de fermeté dans les cas comme celui-ci. Nous offrons aux Mexicains de passage chez nous la protection de nos lois et le respect, et nous devrions demander la même chose en retour.

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Madame le Président, le député a parfaitement raison, nous attendons des autorités des autres pays qu'elles protègent nos ressortissants en voyage et ils sont en droit de s'attendre au même traitement au Canada. Mais, même avec les meilleures intentions du monde, des incidents se produisent. Il y a des attaques et il arrive que les victimes soient blessées ou assassinées. Même au Canada, nous avons eu des attaques de terroristes, en particulier contre les représentants du gouvernement turque. Même si nos autorités policières font de leur mieux, il n'est pas toujours possible d'éviter des incidents regrettables.

Je comprends ce qu'il veut dire, mais je ne pense pas que nous puissions avoir une garantie totale d'un gouvernement, même pas du nôtre ou de nos forces policières, qu'aucun incident de ce type ne se produira jamais contre les visiteurs ou les ressortissants d'un autre pays.

* * *

LES TRANSPORTS**LA CONSTRUCTION D'UNE USINE DE MONORAILS À CALGARY**

M. Jim Hawkes (Calgary-Ouest): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Il n'est pas sans savoir qu'une société désire construire à Calgary un monorail, ce qui entraînerait l'implantation d'une usine et donnerait des emplois à plusieurs centaines de Canadiens. Le problème réside dans le fait que le ministère des Transports tarde à donner son accord. C'est maintenant Philadelphie qui risque de profiter de ce projet à notre place. Quelles mesures le ministre prend-il pour accélérer les formalités et garder ces emplois au Canada?